

CAP : Textes utiles aux enseignants de math-sciences

Règlement du CAP

Le CAP Décret n°2002-463

(BOEN n°19 du 9 mai 2002)

Modifié par D 2004-749 du 22/07/04

(BOEN n°33 du 16 septembre 2002)

Organisation et horaires des enseignements dans les formations sous statut scolaire préparant au CAP

Arrêté du 24 avril 2002

(BOEN n°21 du 23 mai 2002)

Mise en place du nouveau dispositif relatif au CAP

Circulaire n°2002-108 du 30 avril 2002

(BOEN n°19 du 9 mai 2002)

Elle apporte des compléments d'information sur l'application de ce décret.

Programmes des enseignements généraux pour le CAP (arts appliqués et culture artistique – ECJS - Français et histoire géographie - mathématiques et sciences - VSP)

Arrêté du 26-6-2002

(BOEN HS n°5 du 29 août 2002)

Entrée en vigueur des programmes

Note de service DESCO A4 n°2002-178 du 30 août 2002

(BOEN HS n°5 du 29 août 2002)

Entrée en vigueur des programmes des enseignements généraux dès la rentrée 2003.

Mise en œuvre des mesures nouvelles relatives au CAP

Note de service DESCO A7 331 du 27 juin 2002

(non publiée au BOEN)

Application des nouveaux référentiels professionnels dès la rentrée 2002.

Organisation des formations à la rentrée 2002, 2003 et principes d'organisation dans l'apprentissage

Compléments d'information sur la mise en œuvre du décret.

Circulaire n°2003-15 du 20 janvier 2003

(non publiée au BOEN)

Des compléments sur la forme de passage de l'examen (globale ou progressive), les épreuves de remplacement, la conservation des notes, la dispense d'épreuve en EPS, la composition du jury. En annexe : les CAP associés et dissociés du BEP.

Horaires des enseignements de math-sciences dans les formations préparant au CAP

Note de service n°0232 du 12 juin 2003

(non publié au BOEN)

Précise l'organisation horaire des sciences physiques et des sciences appliquées dans le secteur 7. *Les horaires de la ligne math-sciences des 3 grilles sont réservés à l'enseignement des mathématiques et des sciences physiques et de la chimie.*

Modalités d'évaluation de l'enseignement général (notamment math-sciences) du CAP

Arrêté du 17 juin 2003

(BOEN n°29 du 17 juillet 2003)

Fixe les unités générales du CAP et précise les modalités d'évaluation de l'enseignement général : Objectifs, modes d'évaluation et instructions complémentaires pour les évaluations écrites (CCF ou ponctuelles).

Unités au programme de l'enseignement de mathématiques-sciences par secteur au CAP

Note de service n°2003-108 du 10 juillet 2003

(BOEN n°29 du 17 juillet 2003)

Spécifie, par secteur professionnel, les unités de programme de formation en mathématiques et sciences.

Autorisation de passer les épreuves de CAP en forme progressive

Arrêté du 29 juillet 2003

(BOEN n°32 du 4 septembre 2003)

Mesure dérogatoire pour des candidats présentant une déficience, un handicap (loi du 9 janv. 89), candidats de SEGPA, d'EREA, candidats munis du CFG, candidats ayant un motif sérieux ...

Application des nouveaux programmes des enseignements généraux du CAP (pour les CAP en 3 ans)

Note de service DESCO A 7 n° 340 du 15 septembre 2003

(non publié au BOEN)

Les nouveaux programmes s'appliquent à la rentrée 2003 pour les jeunes entrant en 2ème année de formation.

Evaluation de l'enseignement général aux examens du CAP

Circulaire n°2003-190 du 30 octobre 2003

(BOEN n°41 du 6 novembre 2003)

Apporte les éléments nécessaires au dispositif d'évaluation prévu par l'arrêté du 17 juin 2003 : unités obligatoires et facultatives, modalités d'évaluation des unités générales, habilitation à pratiquer le CCF, extinction des UCAP et correspondances d'épreuves et d'unités.

Le Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.) en relation avec les MATH-SCIENCES en C.A.P.

Références des textes officiels sur les programmes de CAP et le CCF*

| | | |
|-----|---|--|
| CAP | Programmes des enseignements généraux | B.O. H.S. n° 5 du 29 août 2002 |
| CAP | Mathématiques – Sciences : Tableau de répartition des unités de formation, par secteur professionnel | B.O. n° 29 du 17 juillet 2003 |
| CAP | Formulaire de Mathématiques | B.O. n° 29 du 17 juillet 2003 (annexe I) |
| CAP | Document d'accompagnement Des nouveaux programmes de math-sciences | Publication papier en 03-04, document CNDP (disponible en CRDP) diffusé à la rentrée 04 |
| CCF | Texte général | Arrêté du 29 juillet 1992 |
| CCF | Modalités d'évaluation de l'enseignement général du CAP | B.O. n° 29 du 17 juillet 2003 |
| CCF | Évaluation de l'enseignement général aux examens du CAP | B.O. n° 41 du 6 novembre 2003 |

***documents à conserver dans e classeur commun à l'équipe math-sciences**

Les textes réglementaires définissant les modalités d'évaluation des unités des diplômes par CCF

- ❖ Décret n° 87-851 du 19 octobre 1987 : règlement général des BEP ;
- ❖ Arrêté du 29 juillet 1992 : Modalités d'organisation et de prise en compte des épreuves organisées sous forme d'un CCF (...) pour la délivrance des BEP et CAP ;
- ❖ Note de service n°92-329 du 9 novembre 1992 : périodes de formation en entreprise et CCF dans les CAP et BEP ;
- ❖ Arrêté du 14 janvier 1993 : formation en entreprise prise en compte à l'examen dans tous les BEP et CAP ;
- ❖ **Arrêtés du 3 août 1994 : modalités d'évaluation de l'enseignement général dans les BEP ;**
- ❖ Décret n° 95-663 du 9 avril 1995 : règlement général du Bac Pro ;
- ❖ Décret n° 95-664 du 9 avril 1995 règlement général du BP ;
- ❖ Note de service n°97-077 du 18 mars 1997 : Mise en œuvre du contrôle en cours de formation au BTS, au Bac Pro et au brevet professionnel ;
- ❖ Décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 relatif au CAP ;
- ❖ **Arrêté du 17 juin 2003 : fixant les unités générales du CAP et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général ;**
- ❖ **Circulaire n° 2003-190 du 30 octobre 2003 : évaluation de l'enseignement général aux examens du CAP ;**
- ❖ Arrêté de chaque diplôme définissant les modalités de certification de chaque unité constitutive.